

LE POING



Journal de la section départementale CGT Finances publiques de l'Isère
Numéro 22 mars 2026

EDITO

QUI A PEUR DES FEMMES ?

De celles qui votent, de celles qui rotent, de celles qui contredisent, de celles qui conduisent,

de celles qui sortent le soir, et après va savoir... De celles qui dansent, de celles qui pensent,

de celles qui rient, de celles qui crient, de celles qui glandent, de celles qui commandent,

de celles qui ne cuisinent pas, de celles qui ne veulent pas,

de celles qui ne sont pas coquettes, de celles qui aiment la fête,

de celles qui fument, de celles qui courent,

de celles qui jouent au foot, qui montent dans les tours,

de celles qui sont trop libres, de celles qui ne sont jamais libres,

de celles qui bricolent, qui picolent, de celles qui ne se marient pas, de celles qui ne s'épilent pas,

de celles qui ne changent pas de nom, de celles qui disent non,

de celles qui donnent leur avis mais qui ne donnent pas la vie,

de celles qui sont trop belles, qui sont rebelles, de celles qui vivent seules, de celles qui en veulent,

de celles qui n'obéissent pas, qui ne se taisent pas, de celles qui revendiquent, qui critiquent,

de celles qui ont du pouvoir, de celles qui ne font pas leur devoir,

de celles qui ont leurs propres comptes et ne rendent pas de comptes,

de celles qui font appliquer la loi, de celles qui n'ont pas besoin de toi ,

de celles qui ne s'écrasent pas, qui ne se démontent pas, qui restent là,

de celles qui fustigent les lâches et réclament la justice et aussi le partage des tâches !

À ce sujet, rappelons que 80 % des femmes consacrent au moins une heure par jour à la cuisine ou au ménage contre 36 % des hommes, que 63 % des personnes qui s'occupent tous les jours d'enfants, de personnes âgées ou handicapées de manière informelle sont des femmes, ces aidantes ne doivent pas être victimes d'un défaut de solidarité nationale renvoyant aux solidarités familiales.

Invisibilisé, dévalorisé, le travail domestique est loin d'être une question privée.

Les tâches qui en découlent font pleinement partie de l'activité économique.

Cette inégalité dans la répartition du travail domestique se traduit par des inégalités dans la sphère professionnelle. C'est aussi l'un des facteurs des inégalités salariales et patrimoniales.

Pour un réel partage du travail domestique ! Nous voulons des actes et pas seulement des beaux discours.



Le dimanche 8 mars 2026, nous appelons à la grève du travail domestique !

Non au travail gratuit ! Oui à la désobéissance familiale !

Patrie, patron, patriarcat, même racine, même combat !

Toutes et tous en manifestation pour défendre l'égalité réelle !

Sur Grenoble, rassemblement à 15h40 au pont de l'Île verte puis départ en manifestation.

Sophie ABONDANCE

**EGALITE SALARIALE :
LES CHIFFRES
PARLENT !**

Françoise SALERNO

**LE MOUVEMENT
OUVRIER AU FÉMININ**

Dominique LO MONACO

**LA CGT A BESOIN DE
TOI !**

Collectif

ÉGALITE SALARIALE : DES CHIFFRES QUI PARLENT !

Le sujet de la rémunération n'est pas nouveau, c'est même un marronnier Mais une sorte de pudeur l'entoure qui conduit à ce que tout ne soit pas dit !

Voyons d'abord ce qui compose la rémunération, et comment elle évolue dans notre administration.

Voyons ensuite ce que sont les traitements respectifs aux hommes et aux femmes en moyenne.

Ce que perçoit le fonctionnaire ou assimilé est appelé Traitement, et non salaire. Ce traitement est composé d'une rémunération principale (traitement de base ou indiciaire) et d'éventuelles primes et/ou indemnités selon le grade et l'échelon de l'agent. À chaque

échelon correspond un indice brut (IB), auquel correspond un indice majoré (IM). L'indice brut (IB) est l'indice de carrière. L'indice majoré (IM) sert au calcul du traitement indiciaire. Le point d'indice, basé sur le calcul du traitement des fonctionnaires, a été revalorisé de 1,5% au 1er juillet 2023, **MAIS ...**

En 28 ans (de janvier 1994 à juillet 2022), le point d'indice a progressé de 24,3 % alors que l'inflation sur la même période progressait de 55,9 %, soit une différence de 31 points (source www.ipp.eu) :

Si une revalorisation régulière cohérente avec le montant de l'inflation

avait été faite, un contrôleur avec 2000€ percevrait 640€ de plus chaque mois.

Que de courses en moins ! Que de places de cinéma en moins ! Que de jours de camping en moins ! Quel dommage !

Chacun peut simuler sa perte de salaire sur le site www.cgtservicespublics.fr

C'est déjà trop injuste pour les fonctionnaires, mais ça l'est encore plus pour les femmes dans la Fonction Publique !

> En 2024, les femmes fonctionnaires qui travaillent dans un ministère sont payées chaque mois en moyenne 442 euros bruts de moins que les hommes, soit un écart de 10,6 %. En dix ans, cet écart a baissé de 4,7 points, en partie grâce à la hausse du temps de travail des femmes et à la féminisation des

métiers les plus rémunérateurs, comme les emplois fonctionnels et ceux de catégorie A hors enseignants. En équivalent temps plein, cette différence de rémunération a diminué de 3,5 points entre 2014 et 2024 et n'est plus que de 8,8 %. En revanche, à métier, avancement et temps de travail équivalents, cet écart, réduit à 2,2 % en 2024, reste du même ordre de grandeur qu'il y a dix ans.

En 2024, corrigées du temps de travail, les rémunérations des femmes sont en moyenne inférieures à celles des hommes, quelle que soit la catégorie. L'écart varie de 6,3 % chez les agents de catégorie C à 11,5 % chez ceux de catégorie A (enseignants exclus), quand il est de 9,3 % chez les agents de catégorie B, et de 8,9 % chez les enseignants. Ces différences s'expliquent pour moitié par des effets de ségrégation des corps : globalement, les femmes sont surreprésentées dans les corps ayant une rémunération en dessous de la moyenne d'ensemble et sous-représentées dans les corps qui rémunèrent au-dessus de cette moyenne. Deux autres effets comptent pour l'autre moitié, à parts égales, l'effet démographique et l'effet « primes ».

La réticence à parler de chiffres ne fait que maintenir le sujet des différences de traitement sous cloche.



Il faut de la transparence pour permettre des avancées salariales pour tous et en particulier pour les femmes discriminées.

Non ce n'est pas un gros mot ! Mais un vrai mal !

En plus de priver les femmes d'une part de liberté liée à l'aisance financière, la rémunération a un impact émotionnel certain. Elle est liée à la reconnaissance du travail accompli et à une certaine estime de soi. Le potentiel de progression est encore grand, n'attendons pas 50 ans (selon les projections) pour que soient alignés les droits des unes sur les droits des uns !

Gagner l'égalité, c'est mettre fin au dumping social lié aux différences de rémunérations entre femmes et hommes qui tire tous les salaires vers le bas. Tout le monde y gagne !

UNE HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER ÉCRITE AU FÉMININ !

« La liberté est toujours la liberté de ceux qui pensent différemment » :

Rosa Luxembourgeois 1871-1919 née à Zamość en Pologne.

« Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire » :

Louise Michel 1830-1905 née à Vroncourt-La-Côte en France.

« Libérée de sa dépendance économique vis-à-vis de l'homme, la femme [qui travaille] est passée sous la domination économique du capitaliste. D'esclave de son mari, elle est devenue l'esclave de son employeur. Elle n'avait fait que changer de maître. Elle a toutefois gagné au change : sur le plan économique, elle n'est plus un être inférieur subordonné à son mari, elle est son égale. »

Clara Zetkin 1857-1933 née à Wiederau en Allemagne.



Rosa Luxembourgeois - 1911

Au moment où Louise Michel est sur les barricades de la Commune de Paris en 1871, que Clara Zetkin n'a pas encore engagé son parcours politique, Rosa Luxembourgeois prenait son premier souffle. Clara Zetkin a croisé la route de Louise Michel et Rosa Luxembourgeois, mais ces deux dernières ne se sont jamais rencontrées.

Aborder la journée internationale de lutte pour le droit des femmes par ces grandes figures du mouvement ouvrier, combattantes pour l'émancipation de la classe ouvrière, et en son sein de l'émancipation des femmes, c'est replacer ce combat dans l'histoire. Car oui, des femmes ont aussi écrit l'histoire du mouvement ouvrier et même en ont été des éléments parmi les plus moteurs !

Plus de 130 ans plus tard, ce combat est toujours d'actualité. La tentation permanente de porter des coups à tout ce que les femmes ont pu obtenir d'avancées vers l'égalité économique et sociale, contre le patriarcat est toujours bien présente. Elle reprend une vigueur inquiétante prenant des formes les plus diverses.

Masculinisme, ré-armement démographique, tout est nauséabond pour culpabiliser encore celles qui ne font que revendiquer la défense de leurs droits les plus fondamentaux, dont celui de disposer librement de leur propre corps.



Louise Michel - 1871

Rappeler l'histoire du combat féministe, c'est aussi rappeler à quel point ces femmes ont illuminé le combat de l'ensemble de ceux qui subissent l'exploitation. Elles nous aident à comprendre que dans notre propre exploitation de travailleur, l'exploiteur crée les conditions d'une division en niant l'égalité des droits et en encourageant la sur-exploitation, à l'intérieur même de l'exploitation !

Cette division et cette sur-exploitation sont encore plus lisibles quand on voit la mise en concurrence à l'emploi entre travailleuses nationales et travailleuses étrangères, par l'opposition de leurs droits respectifs.



Clara Zetkin - 1920

Après 42 ans de carrière à la DGI puis à la DGFIP, jamais une femme n'a été directrice départementale, jamais l'état-major n'a été paritaire et pire il est le plus souvent exclusivement masculin !

C'est pourquoi le combat continue : vive la journée internationale de lutte pour les droits des femmes !

LA CGT A BESOIN DE TOI !

À la CGT, nous n'affirmons pas en grosses lettres dans nos tracts que nous serions « utiles », « responsables », ni d'ailleurs n'assaillons les collègues de mails personnalisés leur suggérant que nous serions « bien vus » de la direction... et que ce serait une bonne chose pour leur carrière de nous rejoindre.

À la CGT par contre... on vous défend, on vous réunit en HMI à chaque fois qu'il le faut, on fait tourner des pétitions aussi à chaque fois qu'il le faut. Et qui d'autre, il faut le dire, aurait la capacité et la volonté d'organiser les mobilisations de masse interprofessionnelles qui sont indispensables aujourd'hui ?



Nous vous informons et vous rendons compte régulièrement par le biais notamment du POING que tu lis, de nos interventions, et il faut le dire aussi, des résultats obtenus - eh oui ! -

parce construire du collectif est la meilleure façon de gagner.

Mais afin d'avoir les moyens d'agir et de garantir notre indépendance financière, nous avons besoin de ton adhésion et de ta cotisation (qui est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu !).

Alors, si tu es allé jusqu'au bout de ce petit article, pourquoi ne pas rejoindre la CGT ?

Pour nous rejoindre, remplis le coupon ci-dessous et remets le nous en main propre ou renvoie-le par mail. Fais nous confiance, on te répondra vite !

Et que tu sois déjà syndiqué ou pas, on t'invite à notre **AG annuelle qui aura lieu le jeudi 7 mai**. Tu as droit à une autorisation d'absence pour ça, exerce ce droit pour ne pas le perdre !

À l'occasion du 8 mars, la CGT appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs à se mobiliser pour l'égalité réelle, l'augmentation des salaires, la fin des violences et la reconnaissance de toutes les professions majoritairement féminines. Avec la CGT, on revendique :

- la création d'outils performants de mesure des inégalités salariales et professionnelles dans le privé et dans le public ;
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine, aujourd'hui dévalorisés et sous-payés ;
- la fin des temps partiels imposés ;
- la revalorisation du Smic et de tous les salaires ;
- la suppression des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations ;
- de réelles et fortes sanctions contre les entreprises qui discriminent ;
- le conditionnement de l'octroi des marchés publics à l'égalité salariale ;
- un congé d'accueil de l'enfant de quatre mois pour le second parent ;
- une opération publique de déconstruction massive des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, à l'école, au travail et dans l'ensemble de la société.



Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à scanner et à envoyer)	
NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Je veux adhérer : OUI ☐ j'hésite encore ☐
CGT Finances Publiques Isère 38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2 Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834) Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr Site : http://www.financespubliques.cgt.fr/38/	

*ou
adhérer ici*

